

COMMUNE DE ST-ETIENNE-DE-CUINES

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS de la séance du CONSEIL MUNICIPAL
du JEUDI 05 SEPTEMBRE 2024 à 18h30

Sous la présidence de Monsieur Dominique LAZZARO, MAIRE.

-MEMBRES PRÉSENTS : MM. ALPE Martine -BIGNARDI Martine - CLAPPIER Yves -
CLÉMENT Pierre-Benoît - COMBET-BLANC Françoise - CURCIO Véronique - DEJEAN Jocelyne -
DEPLANTE Benjamin - LEMAIRE-LÉVY Florence - PACHOUD Bernard - ROCHETTE Pierre - ROL Nelly -
TOGNET André.

-MEMBRE ABSENT : néant

-NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX :

* EN EXERCICE : 14
* PRÉSENTS : 14
* VOTANTS : 14

-Mme COMBET-BLANC Françoise a été élue Secrétaire de Séance.

-Date de la CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 29/08/2024

-Date de l'affichage de la LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du 05/09/2024 :
le 06/09/2024 et de la publication sur le SITE INTERNET de la Commune le 06/09/2024.

-APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUILLET 2024,
par 14 voix POUR.

La liste des délibérations est la suivante :

- 1- DOSSIER GAUDIN SARL : ENQUÊTE PUBLIQUE AU TITRE DE LA LÉGISLATION SUR LES
INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (I.C.P.E.)
CONCERNANT L'EXPLOITATION D'UNE STATION DE TRANSIT DE MATÉRIAUX :
DÉLIBÉRATION AVEC AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL APRÈS CLÔTURE DE LA CONSULTATION
DU PUBLIC.

Délibération du Conseil Municipal N° 37 /2024

VOTE : - 12 voix POUR

- 2 ABSTENTIONS : Mmes ALPE Martine et LEMAIRE-LEVY Florence.

Raison de ce vote : « Si le délai de stockage des matériaux venait à être réduit, cela entraînerait une
augmentation du trafic des camions, donc plus de nuisances pour les riverains. »

- 2- DROIT DE PRÉEMPTION POUR TERRAINS SITUÉS DANS LE LOTISSEMENT COMMUNAL
DU MONT-CUCHET.

Délibération du Conseil Municipal N° 38 /2024

VOTE : 14 voix POUR

- 3- CHAUFFAGE SALLE POLYVALENTE DU 01/11/2024 AU 31/03/2025.

Délibération du Conseil Municipal N° 39 /2024

VOTE : 14 voix POUR

- 4- OFFICE NATIONAL DES FORETS (O.N.F.) – ETAT D'ASSIETTE COUPES ANNÉE 2025
EN FORET COMMUNALE.

Délibération du Conseil Municipal N° 40 /2024

VOTE : 14 voix POUR

5- SUPPRESSION D'UN EMPLOI D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE SUIVIE DE LA CREATION D'UN EMPLOI D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL SUITE A MUTATION D'UN AGENT.

Délibération du Conseil Municipal N° 41 /2024

VOTE : 14 voix POUR

6- DÉLIBÉRATION DE RÉGULARISATION DES MODALITÉS DE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024 DE LA COMMUNE DANS LES INFORMATIONS GÉNÉRALES AVEC NOMENCLATURE M57.

Délibération du Conseil Municipal N° 42 /2024

VOTE : 14 voix POUR

7- CONVENTION DE MISE EN ŒUVRE DU RAPPEL A L'ORDRE AVEC LE PARQUET DU TRIBUNAL JUDICIAIRE D'ALBERTVILLE.

Délibération du Conseil Municipal N° 43 /2024

VOTE : 14 voix POUR

8- INFORMATIONS DIVERSES DU CONSEIL MUNICIPAL.

Pas de délibération du Conseil Municipal.

La présente LISTE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL du 05/09/2024, vue par Nous, M. LAZZARO Dominique, MAIRE de la Commune de ST-ETIENNE-DE-CUINES, et par Mme COMBET-BLANC Françoise, SECRÉTAIRE DE SÉANCE pour être mise en ligne sur le SITE INTERNET de notre Commune et affichée à la porte de la Mairie le 06/09/2024, conformément à l'Ordonnance N° 2021-1310 et au Décret N° 2021-1311 du 07/10/2021 relatifs à la réforme des règles de publicité des actes avec une entrée en vigueur le 01/07/2022.

Fait à ST-ETIENNE-DE-CUINES le 06 septembre 2024

M. LAZZARO Dominique,

MAIRE de ST-ETIENNE-DE-CUINES

Mme COMBET-BLANC Françoise,

SECRETAIRE DE SEANCE

